

CONVENTIONNEMENT PLURIANNUEL

2EME ANNEE

3EME ANNEE

ATELIER CHANTIER D'INSERTION (A.C.I.)

Identification du Porteur de Projet

NOM DE LA STRUCTURE :

ASSOCIATION AVENIR

NOMBRE D'ACI : 1

DESTINATAIRES DU DOSSIER**LE DOSSIER DOIT ETRE ADRESSE AUX INSTITUTIONS SUIVANTES
SANS MODIFIER L'EXTENSION DU FICHIER**

<p>Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Auvergne-Rhône-Alpes Unité départementale du Puy-de-Dôme 2, rue Pélissier – CS30158 63034 Clermont-Ferrand Cedex mail : dominique.dupin@direccte.gouv.fr annie.labourier@direccte.gouv.fr</p>	<p>2 exemplaires 1 version mail</p>
<p>Préfecture du Puy-de-Dôme 18, Bd. Desaix 63000 CLERMONT-FERRAND Cédex 1 mail : martine.pignarre@puy-de-dome.gouv.fr</p>	<p>1 version mail</p>
<p>Conseil départemental du Puy de Dôme Direction de l'Action Sociale Territorialisée et de l'Insertion Hôtel du Département 24 rue St Esprit 63033 Clermont Ferrand Cedex mail : christine.mercier@puy-de-dome.fr nom.prenom@puy-de-dome.fr (Animateur local d'insertion du secteur)</p>	<p>1 exemplaire 1 version mail</p>
<p>Pôle Emploi Puy-de-Dôme 84, avenue de la République 63000 Clermont Ferrand mail : martine.ley@pole-emploi.fr</p>	<p>1 version mail</p>
<p>Chantier Ecole Auvergne A l'attention de Pascal GRAND Corum Saint Jean 17, rue Gaultier de Biauzat 63000 CLERMONT-FERRAND mail : contact.auvergne-rhone-alpes@chantierecole.org</p>	<p>1 version mail</p>

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

Envoyé en préfecture le 15/01/2019
Reçu en préfecture le 15/01/2019
Affiché le 
ID : 063-200070407-20181217-DEL2018_06_33-DE

- ❑ RIB ou RIP **original**
- ❑ Contrat d'assurance couvrant la structure vis à vis des utilisateurs ;
- ❑ Eléments financiers :
 - Pour la structure, dernier bilan et compte de résultat approuvé (Ces documents doivent être certifiés soit par le Président de l'association, soit par un expert comptable) et rapport du commissaire aux comptes (le cas échéant).
Pour mémoire, une structure qui perçoit 153 000 euros ou plus de fonds publics est tenue de faire appel à un commissaire aux comptes pour valider les comptes annuels.
 - Pour chaque ACI, dernière analyse comptable approuvée.

Ces documents doivent être transmis au 30 juin de l'année N au plus tard.

En cas de modification depuis le dépôt de la précédente demande :

- ❑ Un exemplaire des nouveaux statuts déposés ou approuvés de l'association ;
- ❑ Nom, adresse, date et lieu de naissance, nationalité et profession des nouveaux membres du bureau, du conseil d'administration et du directeur ;

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA STRUCTURE

SLOW

RAISON SOCIALE / DENOMINATION :

FORME JURIDIQUE : Association Loi 1901

N° SIRET : 347.769.630.00026

CODE NAF : 8899B

CODE IDCC (se référer au site www.travail.gouv.fr/IDCC) : 3016

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL : Domaine de Lалуas – 63200 RIOM

Téléphone : 04 73 64 92 38

Fax : 04 73 64 69 90

Adresse électronique : contact@avenirinsertion.com

IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DE LA STRUCTURE (le représentant légal : le président ou autre personne désignée par les statuts) :

Nom : DUSART

Prénom : Serge

Fonction : Président

Téléphone : 04 73 64 92 38

Adresse électronique : contact@avenirinsertion.com

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE CHARGÉE DU DOSSIER :

Nom : FIALIP

Prénom : Gilles

Fonction : Directeur

Téléphone : 04 73 64 92 38

Adresse électronique : contact@avenirinsertion.com

DELEGATION DE SIGNATURE (le cas échéant)

Nom, prénom et fonction de la personne, désignée par le représentant légal, habilitée à engager la structure dans le cadre du présent projet.

Nom : FIALIP

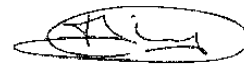
Prénom : GILLES

Fonction : DIRECTEUR

Acceptation par la personne habilitée :

Signature du représentant légal :

Signature :



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette attestation doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée

Je soussigné Serge DUSART en qualité de représentant légal de la structure, sollicite un financement public afin de réaliser le projet décrit dans la présente demande.


Je certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans le présent dossier notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs.

Je déclare que la structure que je représente est en règle au regard de l'ensemble des déclarations fiscales et sociales ainsi que des cotisations et paiements y afférant.

Date : 13/10/2017

Cachet

Signature du représentant légal ou de son délégué :



Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78617 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

AIDE AUX POSTES SOLLICITEE POUR 2018

Envoyé en préfecture le 15/01/2019
 Reçu en préfecture le 15/01/2019
 Affiché le
 ID : 063-200070407-20181217-DEL2018_06_33-DE

Intitulé ACI	2017 (réalisé du 01/01/2017 au 30/09/2017)			2018 (prévisionnel sur l'année civile)		
	Nombre de personnes embauchées	Nombre d'heures payées	Nombre d'ETP d'insertion	Nombre de personnes embauchées	Nombre d'heures payées	Nombre d'ETP d'insertion
ACI "Remise en selle"	15	11978	8,78	16	21633	11,89
TOTAL	15	11978	8,78	16	21633	11,89

Montant de l'aide au poste sollicitée (calcul automatique)	233624,51
--	------------------

MODIFICATIONS INTERVENUES AU SEIN DE LA STRUCTURE EN 2017

Oui **Non**

Si oui, préciser, sur quels points *(joindre les pièces justificatives)*

- *Renforcement de l'équipe de permanents : recrutement de Nadège PICCA (ASP), Sébastien LAHAUT (ETPS), et Maryline STEPHAN (ASP).*
- *Achats de matériels spécifiques pour l'ACI Le Chantier et de matériels techniques pour l'ACI RLV Volvic, à l'aide de fonds FDI.*
- *Au 01/06/17, ouverture d'une Action d'Insertion Sociale sur le territoire de l'Agglo Pays d'Issoire (AIS Les Mots).*
- *Au 01/07/17, reprise de l'ACI RLV Volvic.*
- *Démarrage de la formation pré-qualifiante Espaces Verts, intra-muros au Centre Pénitentiaire de Riom, en lien avec GEPSA.*
- *Agrément de l'INRS pour dispenser la formation SST, du fait qu'Avenir dispose d'un formateur diplômé.*

MODIFICATIONS PREVUES AU SEIN DE LA STRUCTURE EN 2018

Oui **Non**

Si oui, préciser, sur quels points *(joindre les pièces justificatives)*

- *Proposition d'évolution des ACI du Puy de Dôme*

SALARIES PERMANENTS DE LA STRUCTURE AYANT LES PLUS FORTES REMUNERATIONS :

Postes occupés	Salaires bruts mensuels
Directeur	2027.55€
Directrice adjointe	2883.97€
Directrice adjointe	2860.51€

BUDGET PREVISIONNEL STRUCTURE 2018

Envoyé en préfecture le 15/01/2019

Reçu en préfecture le 15/01/2019

Affiché le

ID : 063-200070407-20181217-DEL2018_06_33-DE

Charges		Produits			
60	Achats	208 470€	70 Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	402 242 €	
601	Achats de matière première		Ventes	69 500 €	
602	Achats stockés		Prestations services	306 242 €	
604	Prestations de services	70 000 €	Autres Prestations	26 500 €	
605	Achat matériel				
606	Achats fournitures non stockées	138 470 €			
607	Achats de marchandises		71 – Productions stockées	€	
61	Charges externes	124 856 €	72 – Productions immobilisées	€	
611	Sous-traitance générale		74 - Subventions	2 481 811 €	
612	Crédit-bail				
613	Locations immobilières	61 856 €	Ville de *		
613	Locations mobilières	15 000 €			
614	Charges locatives				
615	Entretien réparations	20 000 €	Communauté de Communes ou Urbaine de*		
616	Primes d'assurances	25 000 €		311 853 €	
617	Etudes et recherches	3 000 €			
618	Documentation générale et colloques				
62	Autres charges externes	37 000 €	Département de l'Allier*		
621	Personnel extérieur à l'entreprise		Conseil départemental PDD	146 944 €	
622	Honoraires	10 000 €	Conseil départemental ALLIER	47 853 €	
	Presta. formation/tutorat personnel insertion				
	Prestataire action hors formation/tutorat				
623	Publications				
624	Transports et déplacements	7 500 €	Conseil Régional*		
625	Voyages, missions et réceptions				
626	Frais de télécom et postaux	18 000 €			
627	Service bancaire	1 500 €			
628	Divers				
63	Impôts et taxes sur salaires	33 000 €	Etat*		
631	Taxes sur salaires	30 000 €	Aides aux postes	1 389 748 €	
633	Vers. Formation, transport, construction		Préfecture DDCS	120 740 €	
635	Impôts directs, indirects et droits	3 000 €	Administration pénitentiaire		
64	Salaires et charges	2 372 604€	ASP détenus moulins	122 000 €	
	Gestion administration **	277 140 €	Opérateur unique		
	Accompagnement social-emploi-formation	235 098 €	PLIE		
	Encadrement technique	468 508 €	ACSE		
	Personnel insertion	1 379 858 €	FSE	317 673 €	
	Autres personnel hors activité insertion		AUTRES	25 000 €	
	Autres frais	12 000 €			
	Autres frais pour le personnel en insertion		75	Produits de gestion courante	500 €
65	Charges de gestion courante		76	Produits financiers	
66	Charges financières	11 291 €	77	Produits exceptionnels	
67	Charges exceptionnelles		78	Reprises sur amort. et provisions	2 668 €
68	Dotations aux amortissements	80 000 €	79	Transfert de charges	
68	Dotations aux provisions	20 000 €			
69	Impôt sur société ***				
TOTAL CHARGES		2 887 221€	TOTAL PRODUITS		2 887 221€

** Préciser le nom de la collectivité et la nature des subventions

Présentation des ACI

Les pages 8 à 12 doivent être renseignées pour chacun des ACI portés par la structure

PRÉAMBULE

L'association AVENIR avait construit son offre d'insertion 2017 en prenant en compte le nouvel environnement encadrant les ACI.

AVENIR avait ainsi proposé le portage de 5 ACI, sur des territoires sur lesquels les acteurs locaux se sont mobilisés, à savoir, sur les nouvelles collectivités mais aussi le secteur économique notamment.

Pour 2018, AVENIR propose le renouvellement de 4 ACI, en faisant évoluer certains d'entre eux (nombre d'ETP...).

Suite au Dialogue de Gestion du territoire de Clermont-Ferrand, il a été validé le non dépôt de l'ACI « Jardins Familiaux ».

Suite au Dialogue de Gestion du territoire des Combrailles, il a été validé le dépôt d'un ACI de 8 personnes au lieu de 16, ainsi qu'un seul donneur d'ordre : la Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge.

Par ailleurs d'autres axes d'amélioration sont proposés, entre autres sur le financement de la formation, notamment du fait de la reconnaissance de la Région pour le CQP « salarié polyvalent » (cf annexe formation des salariés).

INTITULE DE L'ACI : « Remise en Selle »

I – FONCTIONNEMENT DE L'ACI EN 2018

- ✓ **Territoire d'intervention** : Territoire de l'agglomération du Pays d'Issoire
- ✓ **Activités de l'ACI et liste des principaux travaux** :
 - ✓ collecte et réparation de 2 roues,
 - ✓ réparations, entretien, tout type de vélo,
 - ✓ service de location de vélos,
 - ✓ vente de vélos d'occasion,
 - ✓ vente de pièces détachées (vélos récupérés et démontés),
 - ✓ ateliers d'autoréparation : formation à l'entretien de base et au bon usage du vélo à destination du public.
 - ✓ organisation d'ateliers d'apprentissage du vélo (adultes), organisation de balades tous publics...
 - ✓ animation et participation à la vie locale
 - ✓ atelier Vintage de détournement de pièces de vélo et créations bois/pièces de vélo
- ✓ Ateliers transversaux **3h30 hebdomadaires** : trois ateliers seront proposés à destination des salariés en parcours d'insertion du territoire afin de lever les freins liés à la mobilité, et de manière globale de travailler sur les comportements, les savoirs de base et utiliser l'outil informatique. En fonction des besoins repérés, ces ateliers seront proposés, à raison d'un par semaine.

Objectifs :

- ✓ Maîtriser les savoirs de base (lecture, logique, analyse...)
- ✓ Sensibiliser sur les comportements à risque (alcool, drogue, fatigue, vitesse...)
- ✓ Gérer un budget
- ✓ Savoir utiliser l'outil informatique pour se déplacer
- ✓ Développer un comportement citoyen
- ✓ Acquérir et/ou remettre à niveau les savoirs spécifiques du code de la route et de la conduite automobile
- ✓ Découvrir et accéder au plaisir de l'autonomie, du déplacement dans toutes les démarches personnelles ou professionnelles

I/ Atelier « Apprendre à me déplacer »

Objectif : travailler sur la mobilité psychologique et administrative :

- ✓ Savoir-faire un itinéraire
- ✓ Identifier les moyens à disposition pour se déplacer (train, plateforme de co-voiturage...)
- ✓ Rechercher un itinéraire (Via Michelin, Auvergne itinéraire...)
- ✓ Lire un plan
- ✓ Gérer son budget (achat d'un moyen de locomotion, assurance...)
- ✓ Connaître et remplir les documents courants (assurance, constat, abonnement SnCF...)

II/ Atelier Pré-code

Objectif : utiliser le support du code de la route afin de travailler avec la personne sur les différents aspects :

- ✓ Maîtriser les savoirs de base (lecture, logique, analyse...)
- ✓ Sensibiliser sur les comportements à risque (alcool, drogue, fatigue, vitesse...)
- ✓ Vérifier les comportements attendus en entreprise : assiduité, ponctualité, autonomie, compréhension des consignes, communication
- ✓ Utiliser l'outil informatique (dvd...)
- ✓ Développer un comportement citoyen
- ✓ Un bilan trimestriel sera réalisé avec l'accompagnateur coordinateur du pôle insertion, le salarié et l'accompagnateur référent de l'atelier, pour valider la progression de la personne et les comportements.

III/ Atelier conduite supervisée

Atelier accessible aux salariés dont

- ✓ Les comportements sont validés,
- ✓ La gestion du budget liée à la mobilité (permis, achat véhicule, assurance) est anticipée.

Support :

- ✓ Séances de préparation au code
- ✓ Simulateur de conduite

Objectifs :

- ✓ Acquérir et/ou remettre à niveau les savoirs spécifiques du code de la route et de la conduite automobile
- ✓ Former à la conduite économique et écologique
- ✓ Satisfaire à l'examen du code et/ou du permis de conduire

Remarque :

L'action est proposée en complémentarité de ce que propose la Plateforme mobilité sur ce territoire.

La première utilité des ateliers transversaux consiste à être un support pédagogique autour de la mobilité et donc un outil d'insertion dans le cadre de l'accompagnement socio-professionnel.

La plateforme mobilité intervient sur le territoire et propose une solution en particulier pour le public bénéficiaire du RSA et les jeunes - 26 ans. Or, nous accueillerons aussi sur notre atelier d'autres publics confrontés à des problèmes de mobilité.

Les ateliers proposés renforceraient dans ce cadre l'intervention de la plateforme mobilité avec une orientation du public en fonction des critères d'éligibilité.

L'atelier « Remise en selle », au regard de son support d'activité et de son axe de développement sur le territoire permettrait un maillage géographique des dispositifs.

- ✓ **Emploi support d'insertion :** salarié polyvalent
- ✓ **Jours et horaires de travail des bénéficiaires :**
 - ✓ Lundi : de 13h30 à 17h00
 - ✓ Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h30
 - ✓ Samedi : de 9h00 à 12h30

L'équipe 1 travaille du lundi au jeudi, et l'équipe 2 du mercredi au samedi.

Un roulement mensuel des équipes (planning mensuel) est mis en place avec la possibilité d'annualiser le temps de travail afin de couvrir la période touristique.

- ✓ **Caractéristiques des salariés en insertion :** en moyenne 11,84 ETP (salariés en insertion)

Salariés en insertion	Année 2017 (réalisé du 01/01 au 30/09/2017)	Année 2018 (prévisionnel sur l'année civile)
Nombre de personnes en CDDI sur la période	18	16
dont bénéficiaires RSA	6	12
dont bénéficiaires ASS	8	1
dont bénéficiaires AAH		1
dont autres bénéficiaires	4	2

II – LES MOYENS HUMAINS MOBILISES PAR L’ACI EN 2018

- renseigner le tableau figurant ci-dessous en indiquant également le recrutement de l’année
- joindre CV et contrats de travail des personnes assurant l’encadrement, l’accueil, le suivi et l’accompagnement

IDENTITE	BENEVOLE	MISE A DISPOSITION	SALARIE		FONCTIONS OCCUPEES SUR L’ACI	
		STRUCTURE D’ORIGINE	NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL (CDD, CDI...)	TEMPS DE TRAVAIL MENSUEL	NATURE (DIRECTION, ADMINISTRATIF, ENCADREMENT, ACCOMPAGNEMENT...)	NOMBRE D’HEURES MENSUELLES CONSACREES A CHAQUE FONCTION
FIALIP Gilles		AVENIR	CDI	75.83h	Directeur	9.37h
FIALIP PELISSIER Mélanie		AVENIR	CDI	151.67h	Directrice adjointe	18.75h
GERVAIS Laure		AVENIR	CDI	151.67h	Coordinatrice/asp	15h
OMERIN Delphine		AVENIR	CDI	151.67h	Coordinatrice/Comptable	18.75h
PICCA Nadège		AVENIR	CDD	151.67h	Accompagnatrice socioprofessionnelle	75.83h
LORENTZ Quentin		AVENIR	CDI	151.67h	Encadrant technique pédagogique et social	106.17h
GERARD Guillaume		AVENIR	CDI	151.67h	Encadrant technique pédagogique et social	151.67h
COMBRET Meryam		AVENIR	CDI	151.67h	Assistante administrative	18.75h

III - ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL REALISE PAR

- Votre structure : AVENIR
- Autre structure d’insertion par l’activité économique (préciser le nom et l’adresse)
Joindre un exemplaire de la convention (ou projet) conclue à ce titre, le CV et le contrat de travail de la personne chargée de l’accompagnement renforcé

IV- MODALITES D’ACCOMPAGNEMENT

✓ Jours et horaires de l’accompagnement :

Accompagnement individuel et collectif : l’accompagnatrice référente intervient 10h30 par semaine, en entretien individuel ou par le biais des ateliers collectifs (organisés et animés en fonction des besoins repérés).

Les **ateliers collectifs** sont mis en place, en tenant compte du roulement d’équipe, en essayant de faire en sorte que chaque salarié concerné par un atelier puisse participer.

Ateliers collectifs : CF ANNEXE

Administratif et démarches liées à l'accompagnement : 3h30 (rédaction bilans, participation aux commissions d'insertion, mise à jour des livrets d'accompagnement et de suivi, bilans PMSMP, lien avec l'accompagnateur parcours, formations...)

Ateliers transversaux (cf détail ci-dessus) : 3h30

- ✓ Lieu de déroulement de l'accompagnement (*adresse précise en indiquant si vous êtes propriétaire des locaux, locataire ou encore s'ils sont mis à votre disposition et par qui*)

L'Accompagnement se déroule dans nos locaux d'Issoire, situés Impasse Emile Zola (location).

ACI « Remise en selle

** Préciser le nom de la collectivité et la nature des subventions

V - BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACI ANNEE 2018

(Les structures qui ne sont pas constituées sous forme associative ont la possibilité d'adapter cette présentation)

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
Charges spécifiques à l'action		1 - Ressources propres	5 000€
		2 - Subventions demandées	
Achats	€	Etat**	
Achats de matériel	5 000€	- Direccte : Aide aux postes CDDI	232 715€
Prestations de services	€	- Part modulable	11 636€
Carburant	€	-	
Vêtement de travail	1 000	Conseil départemental**	73 909€
Services extérieurs			
Locations	-		€
Entretien	-		
Assurances	-		€
Formation salariés			
	€	REGION AUVERGNE RHONE ALPES	25 000€
Autres services extérieurs		-	€
Honoraires	€		
Publicité	€	Autres collectivités (communes...)**	€
Déplacements, missions	€	EPCI Agglo Pays d'Issoire	37 888€
Charges de personnel			
Salaires et charges personnel encadrant (1.7etp)	56 775		
Salaires et charges personnel accompagnement (0.50etp)	15 300		€
Salaires et charges salariés en insertion (11.84 etp)	242 505	Bénévolat	
Salaires et charges personnel administratif		-	€
Visite médicale	1 210	-	€
Frais généraux	€	Autres recettes attendues (précisez)	
Charges de personnels indirects	36 460	-	€
Direction	13965	-	€
Coordination	5 596	Demande de financements européens (FSE)	
Administratif/Comptabilité	16 549	-	€
Entretien/Maintenance des locaux de la structure	350		
CHARGES DE STRUCTURE	27 898		
Achats	3 962		
Services extérieurs	6 315		
Autres services extérieurs	6 356		
Impôts et taxes	240		
Dotations aux amortissements	11 025	3 - Ressources indirectes affectées	€
COUT TOTAL DU PROJET	386 148€	TOTAL DES RECETTES	386 148€
Emploi des contributions volontaires en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature	€	Bénévolat	€
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	€	Prestations en nature	€
Personnel bénévole	€	Dons en nature	€
TOTAL	386 148€	TOTAL	386 148€

VI – OBJECTIFS DE RESULTAT**A renseigner uniquement si les objectifs sont différents de c****cours****Tableau sous format excel à renseigner en tapant 1 après avoir fait un double-clic
Attention un salarié ne peut avoir qu'un seul motif de sortie**

NOM DE LA STRUCTURE : AVENIR INTITULE: ACI "Remise en selle"	
Objectifs opérationnels	Objectifs de résultat 2018
Nombre total de personnes quittant la structure	11
Nombre de personnes quittant la structure dans les 3 premiers mois	
Nombre de personnes quittant la structure après un passage de plus de 3 mois pour congé maternité, maladie, décès, décision de justice, lic. pour faute grave	
Nombre de personnes sorties retenu pour le calcul des objectifs de résultat (A)	11
Nombre de personnes quittant la structure après un passage de plus de 3 mois pour un <u>emploi durable</u> (B)	3
CDI non aidé par un autre employeur	1
CDI aidé par un autre employeur	
CDI dans la structure ou filiale	
CDD non aidé de plus de 6 mois	1
Création ou reprise d'entreprise	1
Intégration dans la Fonction Publique	
TAUX DE SORTIES EMPLOI DURABLE : B/A	27,27%
Nombre de personnes quittant la structure après un passage de plus de 3 mois pour un <u>emploi de transition</u> (C)	1
CDD non aidé de moins de 6 mois par un autre employeur	1
CDD aidé par un autre employeur hors SIAE	
TAUX DE SORTIES EMPLOI DE TRANSITION : C/A	9,09%
Nombre de personnes quittant la structure après un passage de plus de 3 mois pour une <u>sortie positive</u> (D)	6
CDD dans une autre SIAE	3
Entrée ou poursuite de formation qualifiante	2
Autre sortie positive <u>négociée avec l'UT</u> (à préciser)	1
Prise des droits à la retraite	
TAUX DE SORTIES POSITIVES : D/A	54,55%
Sorties dynamiques (nombre de personnes quittant la structure après un passage de plus de 3 mois pour un emploi durable, un emploi de transition ou une sortie positive) : (E) = B+C+D	10
TAUX DE SORTIES DYNAMIQUES = E/A	90,91%
QUALIFICATIONS OBTENUES	
Qualification des salariés en insertion (nombre de salariés en insertion obtenant un titre, un diplôme ou une validation supérieure)	5